




Fiche signalétique



Décol' papier peint

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier	: HG International b.v.	Code	: 308050164
Adresse	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	No de fiche signalétique	: 1.02
Pays	: Pays-Bas	Date de validation	: 9-5-2011.
No de téléphone:	: +31 (0)36 54 94 700	Date d'impression	: 9-5-2011.
Fax	: +31 (0)36 54 94 744	Nom du responsable	: P. Stienstra
Internet:	: www.hg.eu	No de téléphone:	: +1.705.726.5445
Fournisseur	: Solstrand Trading	Fax	: +1.705.734.0857
Adresse	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	Pays	: Canada
Utilisations	: Produit de consommation.		
 En cas d'urgence	: Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924		

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
L'eau	7732-18-5	30 - 100	Non disponible.
Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14	78330-21-9	5 - 15	Non disponible.
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	1 - 5	Non disponible.
Ammoniac	1336-21-6	0 - 1	Non disponible.
agents tensioactifs non ioniques		0 - 1	Non disponible.
Préservatif.		0 - 1	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences : Aucun danger particulier.

Aucun danger particulier.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conserver hors de la portée des enfants.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux : Peut causer une irritation des yeux.

Peau : Peut causer l'irritation.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH, 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [propane-2-ol alcool isopropylique].

EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible.

EFFETS TÉRATOGENES: Non disponible.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: : Une exposition répétée ou prolongée ne devrait aggraver aucun trouble médical.

Signes/symptômes de surexposition : Non disponible.

Suite à la page suivante

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Section 4. Premiers soins

- Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.
- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
- Note au médecin traitant** : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Combustible.
- Température d'auto-inflammation** : Plus basse valeur connue: >200°C (392°F) (Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14).
- Point d'éclair** : Coupe fermée: Entre 61°C (142°F) et 93.3°C (200°F). (Pensky-Martens.)
- Limites d'inflammabilité** : Non disponible.
- Produits de la combustion** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂).
- Risques d'incendie en présence de substances diverses** : Non disponible.
- Risques d'explosion en présence de substances diverses** : Non applicable.
- Appareils et méthodes de lutte contre les incendies** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Non applicable
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Aucune remarque additionnelle.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Aucune remarque additionnelle.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. En cas de déversements accidentels de petites quantités, répandre un absorbant (en l'absence de produits appropriés, utiliser de la terre) et utiliser un équipement anti-étincelles ou antidéflagrant pour transférer le produit dans un récipient approprié à fermeture hermétique pour élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Suite à la page suivante

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Ne pas ingérer. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Laver abondamment après usage.
- Entreposage** : Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

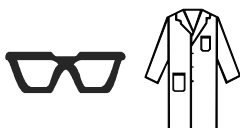
Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Système de contrôle technique** : Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Protection individuelle

- Yeux** : Lunettes anti-éclaboussures
- Peau** : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
- Respiratoire** : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.
- Mains** : Gants en caoutchouc butyl. (Perméable temps \geq 4 heures):(5 mm)
- Autre protection** : Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)



- Protection individuelle lors d'un grand déversement** : Lunettes de protection. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

Nom du produit

propane-2-ol alcool isopropylique

Limites d'exposition

Non disponible.

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- État physique et Apparence** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Caractéristique.
- pH** : 10.8 (Conc. (% poids / poids): 100) [Basiq.]
- Densité relative** : 0.9996 g/cm³ (20°C / 68°F)
- Viscosité** : Dynamique: Plus haute valeur connue: 157 cP (Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14)
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau chaude, éther diéthylique, acétone.
Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide.
- Point d'éclair** : Coupe fermée: Entre 61°C (142°F) et 93.3°C (200°F). (Pensky-Martens.)
- Caractéristiques d'explosivité** : Non applicable.
- Propriétés oxydantes** : Non disponible.
- Remarques physico-chimiques** : Non disponible.

Suite à la page suivante

Section 10. Stabilité et réactivité

- Stabilité et réactivité** : Le produit est stable.
- Conditions d'instabilité** : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
- Incompatibilité avec différentes substances** : Réactif avec les acides.
- Produits de décomposition dangereux** : Non disponible.
- Polymérisation Dangereuse** : Ne se produira pas.

Section 11. Information toxicologique

Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14	DL50	200 à 2000 mg/kg	Orale	Rat	
propane-2-ol alcool isopropylique	DL50	5045 mg/kg	Orale	Rat	
	DL50	6410 mg/kg	Orale	Lapin	
	DL50	3600 mg/kg	Orale	Souris	
	DL50	12800 mg/kg	Cutané	Lapin	
	DL50	12800 mg/kg	Cutané	Lapin	
	Dlmin	1537 mg/kg	Orale	Chien	
	Dlmin	3570 mg/kg	Orale	human	
	Dlmin	5272 mg/kg	Orale	man	
agents tensioactifs non ioniques	DL50	13792 mg/kg	Orale	Rat	
	Ammoniac	DL50	350 mg/kg	Orale	Rat
		Dlmin	43 mg/kg	Orale	human
		Dlmin	750 mg/kg	Orale	Chat

Effets chroniques sur les humains : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH, 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [propane-2-ol alcool isopropylique]. Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée.

Autres effets toxiques sur les humains : Extrêmement dangereux par la voie d'exposition suivante: contact avec les yeux (irritant). Non irritant pour la peau.

Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux : Très faible toxicité pour les humains et les animaux.

Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains : Non disponible.

Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains : Non disponible.

Effets spécifiques

Effets cancérogènes : Contient une substance qui peut provoquer le cancer d'après des données sur les animaux. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Effets mutagènes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité au niveau reproductif : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 12. Information sur l'écologie

Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14	Flore (CE50)	72 heure(s)	1 à 10 mg/l
	LEUCISCUS IDUS (CL50)	96 heure(s)	1 à 10 mg/l
	Invertébrés aquatiques. (CL50)	48 heure(s)	1 à 10 mg/l
propane-2-ol alcool isopropylique	Pimephales promelas (CE50)	48 heure(s)	10000 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	>1400 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	6550 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	9640 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	10400 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	11130 mg/l
agents tensioactifs non ioniques	FATHEAD MINNOWS (CL50)	96 heure(s)	61.7 à 71.7 mg/l

Suite à la page suivante

- DBO et DCO** : Non disponible.
- Biodégradable/OCDE** : Biodégradable
- Mobilité** : Non disponible.
- Produits de dégradation** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau.
- Toxicité des produits de biodégradation** : Les produits de dégradation sont aussi toxiques que le produit lui-même.
- Remarque spéciale sur les produits de biodégradation** : Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

- Information sur les déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.
- Répartition des déchets** : Non disponible.
- Consulter les autorités locales ou régionales.

Section 14. Information relative au transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		-
Classification pour le TMD	Non disponible.	-	-	-		-
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IATA-DGR	Non réglementé.	-	-	-		-

Section 15. Information réglementaire

- SIMDUT (Canada)** : Aucune classe SIMDUT ne semble applicable.
- LIS ACPE: L'eau; Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14; propane-2-ol alcool isopropylique; poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-hydro-.omega.-hydroxy-, ether with .alpha.-fluoro-.omega.-(2-hydroxyethyl)poly(difluoromethylene) (1:1); 1,4-dioxane; 3(2h)-isothiazolone, 2-methyl-; 5-chloro-2-methyl-2,3-dihydroisothiazol-3-one; Ammoniac

Réglementations Internationales

- EINECS** : Non disponible.
- DSCL (CEE)** : R41- Risque de lésions oculaires graves.
- Listes internationales** : Non disponible.

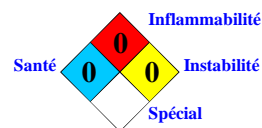
Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : Aucun danger particulier.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	0
Risques d'incendie	0
Réactivité	0
Protection individuelle	

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 9-5-2011.

Date d'édition : 9-5-2011.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Version : 1.02

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.